

— A quelle époque a-t-il été déclaré infaillible ?

R. En 1870, lors du Concile du Vatican : mais cette vérité de foi avait toujours été reconnue dans l'Eglise catholique.

— Le Pape, les Evêques et les prêtres sont des hommes comme les autres.

R. Ce sont des hommes, oui, mais non pas des hommes comme les autres, puisque Jésus-Christ même les a revêtus de la puissance spirituelle et de l'autorité divine.

— Pourquoi est-on obligé de leur obéir ?

R. Parce qu'ils sont envoyés aux hommes par Jésus-Christ comme d'autres lui-même. Leur obéir, ce n'est pas obéir à des hommes, mais à Dieu. Leur désobéir, c'est désobéir à Dieu.

— Je ne puis comprendre comment le Pape peut être infaillible !

R. — Le Pape est infaillible seulement en tant que Pape, c'est-à-dire lorsqu'il définit solennellement un point de religion. Ce n'est pas l'homme qui est infaillible dans le Pape, c'est Jésus-Christ, qui le revêt de sa vérité pour que jamais il ne puisse enseigner l'erreur.

En dehors des matières de foi et de morale, il n'est nullement infaillible.

Le médecin chrétien

Le docteur Combal ne dédaignait pas, dit Mgr de Cabrières, le titre de *directeur des consciences* ; et vraiment il le méritait car il exerçait la médecine, comme le veut Hippocrate, en observant les lois sévères de la pudeur, de la tempérance, de la discrétion, en aimant le beau et le vrai. Sans cesse il portait ceux qui venaient le consulter vers l'observation, de plus en plus parfaite, des règles morales et religieuses, ne craignant pas de signaler aux malades qui lui confessaient les doutes de leur esprit ou les troubles de leur conscience, les terribles lacunes que laisse après elle l'absence des croyances chrétiennes... Il priait souvent et longtemps ; pour les cures difficiles, il appelait Dieu à son aide, et se comptait seulement comme l'humble instrument de la Providence.